

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 2 juin 2016

N °1426

Emmanuel Macron s'engage aux côtés des entreprises de la chimie et des matériaux à l'occasion de la présentation du plan d'actions de filière 2016-2017

Le comité stratégique de la filière « chimie et matériaux » s'est réuni sous la présidence d'Emmanuel MACRON et la vice-présidence de Philippe GŒBEL, ancien président de l'UIC (Union des industries chimiques), sur le site de fabrication de produits dérivés de la chimie du fluor d'Arkema à Pierre-Bénite, en présence de Gérard COLLOMB, sénateur-maire de Lyon.

Le comité stratégique de filière regroupe l'ensemble des représentants des entreprises industrielles, de l'industrie chimique, des industries de transformation des matières plastiques et du caoutchouc et de l'industrie papetière, des organisations syndicales et des représentants de l'Etat. Il représente 8 600 entreprises, dont 95% de PME et TPE, 360 000 emplois directs et 15% du PIB industriel français, soit 32 milliards d'euro.

Les objectifs du contrat stratégique 2014-2015 ont été tenus

Emmanuel MACRON a réaffirmé son soutien à la filière, confrontée à une forte concurrence internationale accrue qui l'oblige à innover pour monter en gamme et se différencier. Depuis la précédente réunion plénière du CSF en juin 2014, des avancées significatives ont été réalisées pour améliorer l'approvisionnement en énergies de sites industriels, promouvoir les plateformes chimiques intégrées et développer l'apprentissage. Pour soutenir l'innovation, le Centre technique industriel (CTI) de la plasturgie a été créé en 2015.

Les actions du nouveau contrat de filière pour les années 2016 – 2017 poursuivent les efforts engagés sur trois axes structurants.

Premier axe : améliorer la compétitivité de la filière.

Face à la chimie américaine qui bénéficie d'un faible prix du gaz grâce à l'exploitation de gaz de schiste, il est nécessaire de renforcer la compétitivité de l'approvisionnement en gaz des industriels français. Deux appels d'offres seront lancés au cours de l'été pour soutenir les cogénérations situées sur des sites industriels : le premier d'un volume de 50 MW soutiendra les cogénérations gaz jusqu'à leur conversion vers la biomasse ; le second, qui représente 60M€ de soutien public, soutiendra l'utilisation raisonnée et progressive de biogaz par les cogénérations restant au gaz.





Les entreprises de la plasturgie vont engager un processus de structuration et de mutualisation dans les territoires des achats des PME. La mission d'étude du CGEIET* sur les difficultés d'approvisionnement des entreprises de la plasturgie réalisée en 2015 avait montré la nécessité de maintenir une pétrochimie forte en France et l'importance de mutualiser davantage les achats des PME de la plasturgie.

Deuxième axe : renforcer l'attractivité des plateformes chimiques.

La filière proposera d'ici la fin de l'année au Conseil de la simplification des mesures concernant la règlementation applicable aux plateformes chimiques. L'objectif est de supprimer les surtranspositions et de revenir au même niveau de compétitivité règlementaire que les concurrents européens.

Troisième axe : réussir la montée en gamme de l'industrie.

Philippe DARMAYAN, Président de l'Alliance Industrie du futur, a remis à Thierry Le HENAFF, PDG d'Arkema, le label « Vitrine technologique » de l'Alliance Industrie du futur pour la résine Elium® permettant de proposer les premiers matériaux composites recyclables aux secteurs de l'automobile, des énergies renouvelables ou de l'aéronautique.

Un colloque sur la révolution du numérique dans ces industries de process sera organisé en partenariat avec l'Alliance Industrie du Futur d'ici la fin de l'année pour sensibiliser les industriels aux enjeux de la numérisation de l'industrie.

Une seconde maison des apprentis sera créée dans les Hauts-de-France à proximité des centres de formation pour répondre aux engagements de la filière en matière de développement de l'apprentissage.

Emmanuel MACRON a déclaré: « La filière chimie et matériaux illustre la capacité de notre industrie à relever les défis de la mondialisation et de la transition écologique en s'engageant résolument dans la voie de l'innovation et de la montée en gamme. Elle apporte des solutions industrielles aux grands défis de notre économie (chimie du végétal et recyclage, bâtiment durable, stockage de l'énergie, impression 3D, numérique) pour lesquels la France a de nombreux atouts. Le Gouvernement continuera d'être à ses côtés pour l'accompagner dans les défis qui l'attendent dans les années à venir. »

Philippe GŒBEL, Vice-Président du CSF Chimie et Matériaux et membre du Comité Exécutif de l'Union des Industries Chimiques a déclaré « La réunion plénière du CSF « Chimie et Matériaux » de ce jour marque la volonté conjointe du Ministre et des industriels de la filière de se mobiliser pour renforcer la compétitivité et l'attractivité d'un secteur clé de l'économie nationale, indispensable à la réussite de l'Industrie du Futur ».

*CGEIET : Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

Contact presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

